



## PLAN D'ACTION RÉGIONAL 2025-2026

DIRECTION GÉNÉRALE

DE SERVICES QUÉBEC DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

## Note aux lecteurs

Les données budgétaires et les informations sur les actions présentées dans ce document concernent l'année financière commençant le 1<sup>er</sup> avril 2025 et se terminant le 31 mars 2026. Ce document présente par ailleurs certaines données qui concernent une année civile. Lorsque c'est le cas, cela est précisé.

## Rédaction

Direction générale de Services Québec de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine  
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

## Diffusion

Cette publication est accessible en ligne uniquement, dans la page Publications de la section consacrée au [ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale](#) du site Québec.ca.

Si vous éprouvez de la difficulté à consulter le document, vous pouvez obtenir de l'aide par [téléphone](#) ou par [courriel](#).

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025

ISBN : 978-2-555-02020-7 (PDF)

© Gouvernement du Québec

## Mot de la directrice générale de Services Québec de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine

C'est avec plaisir que je vous présente le Plan d'action régional élaboré par la Direction générale de Services Québec de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine pour l'année 2025-2026. Dans un marché du travail où la rareté de main-d'œuvre persiste, où certains groupes de la population demeurent sous-représentés sur le marché du travail et où les défis liés à la gestion des ressources humaines pour les entreprises sont toujours présents, les actions des services publics d'emploi pour la nouvelle année seront en continuité avec celles menées en 2024-2025.

La Direction générale de Services Québec, en collaboration avec le Conseil régional des partenaires du marché du travail, a le mandat de produire un plan d'action régional afin de répondre aux enjeux ministériels et à ceux de son territoire. Pour ce faire, elle s'appuie sur différentes consultations menées auprès de son personnel, des membres du Conseil régional des partenaires du marché du travail et des acteurs importants du marché du travail régional. Elle tient compte du Plan stratégique 2023-2027 du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dont les priorités sont de favoriser la participation de toutes et de tous au développement social et économique, d'offrir des services de qualité simples, intégrés et accessibles ainsi que d'offrir une expérience employé inspirante. Elle tient compte également des priorités et des orientations gouvernementales.

Cette planification s'inscrit dans la mission du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, qui consiste à soutenir la participation de la population, des entreprises, des organismes et des communautés au développement et à la prospérité du Québec, à accompagner ses clientèles, à favoriser leur autonomie et à offrir un accès simplifié aux services gouvernementaux.

Les défis sont nombreux et la réalisation des actions planifiées passe nécessairement par la concertation. Je salue d'ailleurs le dévouement et la collaboration du personnel et des partenaires qui contribueront au succès de la mise en œuvre de ce plan d'action.



Nadine LeBreux

## Mot du président du Conseil régional des partenaires du marché du travail

J'ai le plaisir de vous présenter les actions retenues par le Conseil régional des partenaires du marché du travail dans le cadre de l'élaboration du Plan d'action régional 2025-2026 de la Direction générale de Services Québec de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine. Conformément aux dispositions légales applicables, les contenus liés à la main-d'œuvre et à l'emploi que présente le Plan d'action régional ont été approuvés par la ministre de l'Emploi à la suite de la recommandation de la Commission des partenaires du marché du travail.

C'est dans un climat d'incertitude lié à l'imposition de tarifs douaniers par les États-Unis que la Direction générale de Services Québec et les membres du Conseil régional des partenaires du marché du travail ont élaboré le Plan d'action régional. En continuité avec les actions mises en œuvre en 2024-2025, le volet main-d'œuvre et emploi prévoit des actions adaptées à la réalité régionale qui contribueront à l'amélioration du fonctionnement du marché du travail et à celle de la situation socioéconomique de la région.

L'intégration professionnelle et le maintien en emploi du plus grand nombre de personnes possible, le développement des compétences des personnes sans emploi et des travailleurs ainsi que l'accompagnement des employeurs qui rencontrent des défis liés à la main-d'œuvre et d'adaptation aux transformations du marché du travail sont au cœur des priorités des services publics d'emploi. L'importance du partenariat demeure également un incontournable afin d'assurer une prestation de services efficace en réponse aux besoins de la clientèle.

J'invite donc tous les partenaires à se mobiliser et à participer activement à l'amélioration du fonctionnement du marché du travail régional.

Bonne consultation!

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Yves-Aimé Boulay'.

Yves-Aimé Boulay

# Table des matières

|                                                                                                             |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Introduction.....                                                                                           | 1  |
| La Direction générale de Services Québec de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine .....                          | 3  |
| De multiples programmes et services offerts.....                                                            | 3  |
| Des partenaires importants .....                                                                            | 4  |
| L'évolution du marché du travail et les principaux enjeux régionaux .....                                   | 5  |
| Les priorités régionales et les axes d'intervention liés aux principales orientations.....                  | 12 |
| Accroître la participation de toutes et de tous au développement social et économique.....                  | 12 |
| Partager un environnement de travail sain, stimulant et favorisant le développement du personnel .....      | 16 |
| Faire évoluer nos services en cohérence avec les attentes de notre clientèle .....                          | 17 |
| Conclusion.....                                                                                             | 18 |
| Annexe I – Budget .....                                                                                     | 19 |
| Annexe II – Indicateurs de résultats et cibles .....                                                        | 20 |
| Annexe III – Organigramme.....                                                                              | 21 |
| Annexe IV – Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine ..... | 22 |

# Introduction

Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale soutient la participation de la population, des entreprises, des organismes et des communautés au développement et à la prospérité du Québec. Il accompagne ses clientèles et favorise leur autonomie. Il offre un accès simplifié aux services gouvernementaux.

La Direction générale de Services Québec de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine a élaboré le présent plan d'action régional, qui s'inscrit dans la mission du Ministère. Pour ce faire, elle s'est appuyée sur le Plan stratégique 2023-2027 du Ministère ainsi que sur la planification pour l'année 2025-2026 concernant les services publics d'emploi. De plus, elle a tenu compte des responsabilités et des ressources qui lui sont confiées, des attentes de résultats qui lui ont été communiquées par les autorités ainsi que de certains facteurs de contingence comme l'évolution du marché du travail et les besoins des clientèles.

En ce qui concerne l'année 2025-2026, la Direction générale de Services Québec compte poursuivre ses interventions auprès de la clientèle dans le but d'accroître la participation de toutes et de tous au développement social et économique et d'assurer une prestation de services en cohérence avec les besoins de la clientèle et du marché du travail régional.

En matière de solidarité sociale, l'accompagnement de la clientèle afin de répondre à ses besoins tant pour le volet socioéconomique que pour le volet de l'inclusion sociale demeure une priorité. Différentes actions seront mises en œuvre afin d'améliorer la situation socioéconomique des personnes vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

En matière de main-d'œuvre et d'emploi, les services publics d'emploi constituent un levier important contribuant au bon fonctionnement du marché du travail en intervenant auprès des personnes sans emploi, des employeurs et de la main-d'œuvre. Pour être efficaces, les interventions des services publics d'emploi doivent être alignées sur les besoins de la clientèle et tenir compte des particularités du marché du travail régional. Ainsi, la Direction générale de Services Québec prévoit des actions visant à mieux connaître les besoins des clientèles afin de leur proposer des interventions pertinentes. Les services publics d'emploi continueront d'accompagner les personnes qui en ont besoin pour intégrer le marché du travail, particulièrement les personnes vulnérables sur le plan de l'emploi pour qui une intervention plus soutenue est nécessaire pour développer leur employabilité, intégrer le marché du travail et s'y maintenir. Les employeurs pourront également compter sur les services publics d'emploi pour les accompagner dans leurs initiatives visant à améliorer la productivité de leur entreprise, notamment par

le recours aux services-conseils ou encore par le soutien au développement des compétences de la main-d'œuvre. Enfin, la Direction générale de Services Québec favorisera la mobilisation et la concertation des partenaires du marché du travail de même que des parties prenantes de la prestation de services, permettant ainsi l'atteinte des objectifs des services publics d'emploi.

Finalement, la Direction générale de Services Québec de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine s'assurera d'offrir aux membres de son personnel un environnement de travail sain et stimulant et mettra en œuvre des actions visant l'amélioration de la satisfaction de la clientèle à l'égard des services reçus.

# La Direction générale de Services Québec de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

La Direction générale de Services Québec de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine relève du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Elle compte sept bureaux locaux, répartis sur le territoire pour servir la population.

L'organigramme de la Direction générale est présenté à l'annexe III.

## De multiples programmes et services offerts

### Services gouvernementaux

Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale a pour mission d'offrir aux citoyennes et aux citoyens ainsi qu'aux entreprises un guichet multiservice afin de leur procurer un accès simplifié à des services gouvernementaux.

Ce guichet multiservice regroupe l'ensemble des services de première ligne et de deuxième ligne offerts à la population et aux entreprises, en personne, au téléphone et en ligne. Il s'agit notamment de services s'adressant aux clientèles du Ministère et à celles d'autres ministères et organismes gouvernementaux avec lesquelles le personnel de la Direction générale établit un contact direct.

### Services publics d'emploi

Les services publics d'emploi contribuent à l'amélioration du fonctionnement du marché du travail, à l'équilibre entre l'offre et la demande de main-d'œuvre de même qu'à la réduction des pertes d'emplois, du chômage et des obstacles à l'emploi.

Les services publics d'emploi sont offerts dans les bureaux de Services Québec. Pour offrir ces services, le Ministère collabore avec de nombreux partenaires, dont les établissements d'enseignement et les organismes spécialisés en employabilité.

Ils comprennent les services universels d'accueil, d'information sur le marché du travail et de placement, qui s'adressent à l'ensemble de la population et des entreprises. Ils comprennent également les services spécialisés, qui visent à aider les personnes devant surmonter des difficultés avant d'entreprendre une démarche qui, à terme, leur permettra d'intégrer le marché du travail ou de se maintenir en emploi.

Ils comprennent enfin les services aux entreprises, qui ont pour objectif d'aider les entreprises en ce qui concerne le développement des compétences de leur main-d'œuvre et l'amélioration de leurs pratiques en gestion des ressources humaines, notamment celles relatives au recrutement ou à la rétention de la main-d'œuvre.

La Direction générale de Services Québec de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine se voit allouer un budget d'intervention lui permettant d'offrir les services publics d'emploi. Pour l'année 2025-2026, le budget initial pour la région est de 12 074,8 k\$. Les renseignements sur la répartition des fonds pour l'année financière en cours et pour l'année financière précédente sont présentés à l'annexe I.

## **Programmes d'assistance sociale**

Les programmes d'assistance sociale visent à attribuer une aide financière aux personnes et aux familles qui ne peuvent subvenir seules à leurs besoins en vue de favoriser leur autonomie économique et sociale. Ces programmes visent également à offrir une aide et un accompagnement aux adultes qui en bénéficient et qui ne sont pas en mesure d'entreprendre une démarche menant à l'emploi.

## **Des partenaires importants**

La Direction générale de Services Québec de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine travaille avec différents partenaires dont la contribution est capitale pour le développement économique et social dans la région. Parmi ces partenaires, on compte le Conseil régional des partenaires du marché du travail, les comités sectoriels de main-d'œuvre et les instances de développement économique régionales.

Elle peut également compter sur la collaboration des établissements de tous les ordres d'enseignement, des organismes spécialisés en employabilité et des organismes communautaires. Leur contribution permet d'offrir, dans les bureaux de Services Québec, des services répondant aux attentes de la population et des entreprises.

La Direction générale travaille par ailleurs avec des unités administratives de nombreux ministères et organismes gouvernementaux, entre autres pour simplifier l'accès aux services et pour assurer la continuité de ceux-ci et en améliorer l'efficacité.

# L'évolution du marché du travail et les principaux enjeux régionaux

## **Imposition de tarifs douaniers et incertitude économique : des défis qui requièrent de l'agilité**

Le Plan d'action régional 2025-2026 repose sur des éléments connus au moment de son élaboration.

Récemment, l'administration américaine a annoncé l'imposition de tarifs douaniers sur les exportations canadiennes vers les États-Unis. La fréquence et l'impact des modifications liées à ces tarifs créent une grande incertitude pour les entreprises du Québec, ce qui pourrait entraîner des répercussions importantes sur l'économie et l'emploi.

Dans ce contexte, les services publics d'emploi et les partenaires du marché du travail assurent une veille afin d'en analyser les conséquences sur le marché du travail québécois et d'apporter une réponse agile aux besoins des individus et des entreprises susceptibles d'être touchés par certaines décisions du gouvernement américain.

En de telles circonstances, cette planification pourrait être ajustée dans le courant de l'année. Les orientations du Plan d'action 2025-2026 permettent d'adapter les interventions des services publics d'emploi en fonction de l'évolution de la conjoncture économique et des effets de cette dernière sur le marché du travail.

Les informations sur le marché du travail permettent de bien définir les priorités régionales et de déterminer les actions à mettre en œuvre pour en améliorer le fonctionnement. Voici donc un survol des plus récentes informations sur le marché du travail de la région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, suivies des principaux enjeux régionaux.

## **La démographie**

Selon les estimations de l'Institut de la statistique du Québec, la région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine comptait environ 92 336 personnes en 2024, soit 1 % de la population du Québec. Les personnes âgées de 65 ans et plus représentent environ 31 % de la population de la région, qui affiche les valeurs liées au vieillissement de la population les plus élevées du Québec. En 2024, la région comptait seulement 47 personnes âgées de 15 à 24 ans pour 100 personnes âgées de 55 à 64 ans (QC : 84). Le nombre de personnes possiblement disponibles à intégrer le marché du travail est donc largement inférieur au nombre potentiel de personnes susceptibles de partir à la retraite.

## **La scolarité**

Bien que le taux de diplomation de la région ait augmenté au fil des ans, celui de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine accuse encore un écart important par rapport à celui de l'ensemble du Québec. Selon les données de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada, 12 % de la population âgée de 25

à 54 ans de la région ne possédait aucun diplôme en 2024 (QC : 8 %). De plus, seulement 24 % de la population régionale âgée de 25 à 54 ans détenait un diplôme universitaire comparativement à 38 % pour l'ensemble du Québec.

## Les indicateurs du marché du travail

En 2024, la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine comptait 37 000 personnes en emploi et 3 500 personnes chômeuses. Par rapport à 2023, presque tous les secteurs ont connu une baisse de l'emploi, à l'exception de la construction (+100 emplois) et des services à la consommation (+1 000 emplois).

Chez les 15 à 64 ans, le taux d'activité a connu une légère hausse par rapport à 2023 de 0,3 point de pourcentage (p.p.), ce qui a permis d'atteindre un sommet historique de 75,1 %. Ce taux demeure toutefois inférieur de 6,6 p.p. par rapport à celui observé au Québec (81,7 %).

En 2024, le taux d'emploi chez les 15 à 64 ans a diminué de 0,5 p.p. pour atteindre 68,5 %. Le taux d'emploi de la région demeure donc très près du sommet historique observé en 2023 (69,0 %), mais affiche tout de même un écart de 8,8 p.p. par rapport à l'ensemble du Québec.

En 2024, le taux de chômage chez les 15 à 64 ans s'élevait à 8,8 %. La Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine continue de présenter le taux de chômage le plus élevé parmi les régions du Québec; néanmoins, il s'agit du deuxième plus faible taux jamais observé dans la région.

**TABLEAU 1 : CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION ACTIVE ÂGÉE DE 15 À 64 ANS**

| Indicateurs             |      | Variation en volume<br>depuis | Variation en %<br>depuis |
|-------------------------|------|-------------------------------|--------------------------|
|                         | 2024 | 2023                          | 2023                     |
| Population active (000) | 36,2 | -1,0                          | -2,7                     |
| Emploi (000)            | 33,0 | -1,3                          | -3,8                     |
| Chômage (000)           | 3,2  | 0,3                           | 10,3                     |
| Taux de chômage (%)     | 8,8  | 1,0                           |                          |
| Taux d'activité (%)     | 75,1 | 0,3                           |                          |
| Taux d'emploi (%)       | 68,5 | -0,5                          |                          |

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Les besoins en matière de main-d'œuvre des employeurs de la région ont diminué entre 2023 et 2024. Selon l'Enquête sur les postes vacants et les salaires, le taux de postes vacants, qui correspond au nombre de postes vacants exprimé en proportion de la demande totale de travail, a diminué de 0,7 point de pourcentage pour s'établir à 2,9 % en 2024. Le ratio chômeur par poste vacant s'est donc établi à 3,7 en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (QC : 1,9). Le ratio demeure toutefois nettement inférieur à ce qui était observé avant la pandémie. À titre d'exemple, on notait 6 chômeurs par poste vacant dans la région en 2019, voire 14 en 2016.

## Les secteurs d'activité et les entreprises

L'économie de la région tend à se diversifier et offre désormais des emplois dans une plus grande variété de professions. La région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine se démarque d'ailleurs dans deux créneaux d'excellence : l'éolien et les ressources, sciences et technologies marines. Cependant, une part importante de l'emploi de la région repose encore sur l'exploitation et la transformation des ressources naturelles ainsi que sur l'industrie touristique. Ainsi, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est la région du Québec affichant la plus grande part d'emplois saisonniers.

Selon le répertoire des entreprises de Statistique Canada, la région compte environ 4 000 établissements ayant au moins un employé. Les entreprises de la région sont généralement de très petite taille. Près de 90 % d'entre elles comptent en effet moins de 20 employés.

Selon les données du Recensement de 2021, les secteurs d'activité suivants regroupaient 55 % des personnes actives de la région :

- soins de santé et assistance sociale;
- commerce de détail;
- fabrication;
- agriculture, foresterie, pêche et chasse;
- services d'enseignement.

## Les perspectives d'emploi

Durant les prochaines années, l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre continueront de représenter un grand défi pour les employeurs en raison du vieillissement important de la population qui occasionne une rareté de main-d'œuvre accrue. Plus de 20 % des emplois de la région sont actuellement occupés par des travailleurs âgés de 60 ans et plus. Ainsi, on estime que 8 400 emplois seront à pourvoir dans la région entre 2024 et 2028 en raison des départs à la retraite. Plusieurs d'entre eux demanderont une formation spécifique (diplôme d'études professionnelles, diplôme d'études collégiales ou diplôme universitaire). Cependant, une part importante de l'emploi pourra aussi être comblée par des personnes moins scolarisées ou plus éloignées du marché du travail.

## Les prestataires de l'assurance-emploi

En 2024, le nombre moyen de prestataires de l'assurance-emploi était de 9 154 en Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, ce qui représente une diminution de 6 % par rapport à 2023. Les deux tiers des prestataires de la région étaient des hommes, la moitié des prestataires étaient âgés de 55 ans et plus et 56 % des prestataires avaient un niveau de scolarité correspondant à un diplôme d'études secondaires ou moins.

Près des trois quarts des prestataires étaient des utilisateurs saisonniers. Au Québec, la région est d'ailleurs celle ayant la plus grande proportion d'utilisateurs saisonniers au programme de l'assurance-emploi.

## Les prestataires aux programmes d'assistance sociale

En 2024, il y avait en moyenne 3 760 personnes prestataires de l'assistance sociale en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Le taux d'assistance sociale chez les 0 à 64 ans de la région était de 5,9 %, soit le troisième taux le plus élevé du Québec.

En décembre 2024, la région comptait 1 356 adultes prestataires au programme d'aide sociale, ce qui représente une baisse de 3,7 % par rapport à décembre 2023. Sur les 815 prestataires d'assistance sociale considérés sans contraintes à l'emploi, 64 % étaient des hommes. Il est à noter que 68 % des prestataires sans contraintes à l'emploi ne détenaient aucun diplôme et que 53 % d'entre eux recevaient une aide financière depuis au moins deux années consécutives.

## Les principaux enjeux et les particularités régionales du marché du travail

À l'instar des autres régions du Québec, la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine doit composer avec la crise du logement et le manque de places en garderie, qui rendent difficile le recrutement de la main-d'œuvre. L'accès au marché du travail est notamment limité pour les parents qui ne peuvent obtenir une place en garderie. Ces problématiques aggravent le phénomène de pénurie de main-d'œuvre déjà important dans la région.

De façon spécifique, la Direction générale de Services Québec de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine couvre un vaste territoire composé d'une agglomération (Les Îles-de-la-Madeleine) et de cinq municipalités régionales de comté (Avignon, Bonaventure, La Côte-de-Gaspé, La Haute-Gaspésie et Le Rocher-Percé). La péninsule gaspésienne comprend aussi trois communautés micmaques (Listuguj, Gesgapegiag et Gespeg). Ainsi, malgré des caractéristiques communes, certaines particularités doivent être prises en compte dans la prestation des services à la clientèle. Par exemple, le caractère insulaire des Îles-de-la-Madeleine nécessite une adaptation de certaines interventions et du partenariat régional. Pour tenir compte de cette particularité, les Îles-de-la-Madeleine ont leurs propres priorités dans le cadre de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires, une Alliance pour la solidarité ainsi qu'un sous-comité de la Conférence administrative régionale.

L'analyse des données socioéconomiques relatives au marché du travail permet toutefois de cibler différents enjeux communs à partir desquels la Direction générale de Services Québec orientera ses actions pour l'année 2025-2026.

Une bonne connaissance des besoins du marché du travail en constante transformation est nécessaire, particulièrement de ceux relatifs aux clientèles et aux secteurs d'activité économique pour lesquels l'intervention est la plus pertinente, afin d'identifier les solutions les plus appropriées pour réduire les déséquilibres entre l'offre et la demande de main-d'œuvre.

Les besoins de main-d'œuvre des employeurs sont difficiles à combler, notamment en raison de la baisse de la population en âge de travailler et des nombreux départs à la retraite. À cet effet, il faut continuer de soutenir les efforts liés au maintien en emploi des personnes expérimentées. Au cours des prochaines années, il faudra aussi porter une attention particulière aux effets de la baisse attendue de l'immigration. Toutefois, malgré la pluralité de postes disponibles dans la région, une part de la population demeure peu mobilisée à intégrer ou à demeurer sur le marché du travail. En effet, même si l'on constate une nette amélioration des indicateurs du marché du travail, le taux d'activité de la région demeure le plus faible du Québec, tandis que le taux d'assistance sociale et le taux de chômage demeurent, quant à eux, parmi les plus élevés.

La région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine se distingue par le fait qu'elle est celle où la saisonnalité de l'emploi est la plus importante. L'emploi fluctue grandement selon les saisons en raison du grand nombre d'emplois dans les secteurs de la pêche, de la foresterie, de la transformation des produits marins, de l'agriculture et du tourisme. Cependant, la forte concurrence de demande de main-d'œuvre sur une courte période accentue les difficultés de recrutement des employeurs pendant la saison estivale. Le phénomène de rareté de la main-d'œuvre est donc accentué pendant une partie de l'année, alors que le nombre de personnes inactives augmente considérablement pendant la saison morte, lorsque plusieurs travailleurs saisonniers attendent leur retour en emploi.

Les entreprises de 20 employés et moins représentent près de 90 % des entreprises de la région. Le défi de recrutement de la main-d'œuvre est plus difficile à relever pour ces entreprises puisqu'elles disposent souvent de peu de ressources pour contribuer à la gestion des ressources humaines. De plus, la place des nouvelles technologies est appelée à croître au sein des entreprises, non seulement pour leur permettre de s'adapter à l'ère numérique, mais aussi pour pallier la rareté de la main-d'œuvre et augmenter leur productivité. Cependant, la transformation numérique peut représenter un défi pour les individus et les employeurs puisqu'elle implique souvent l'acquisition ou le rehaussement de certaines compétences, dans un contexte de population vieillissante et/ou ayant parfois un faible niveau de littératie et de numératie.

L'adéquation entre la formation, les compétences et l'emploi demeure au cœur du bon fonctionnement du marché du travail. Toutefois, plusieurs défis subsistent pour arriver à combler certaines cohortes de formation dans la région. La baisse démographique, l'éloignement géographique et l'accès facilité au marché du travail, entre autres, causent des difficultés concernant l'organisation de cohortes pour certaines formations. Pour permettre à la main-d'œuvre de développer ses compétences et assurer une présence de travailleuses et de travailleurs qualifiés et compétents, il est donc nécessaire d'optimiser les moyens de formation actuellement disponibles. Avec nos partenaires du milieu de l'éducation, il faudra aussi innover et explorer de nouvelles avenues de formation, en vue de répondre efficacement aux besoins du marché du travail en évolution.

Finalement, afin d'offrir des services publics d'emploi pertinents et de qualité qui répondent aux besoins des clientèles, il est essentiel de pouvoir s'appuyer sur la mobilisation et la concertation de tous les partenaires du marché du travail de la région.

## Les priorités régionales et les axes d'intervention liés aux principales orientations

Les priorités régionales établies par la Direction générale de Services Québec de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine sont les suivantes :

- l'accompagnement de la clientèle favorisant l'autonomie et une meilleure situation socioéconomique;
- l'accompagnement soutenu des personnes vulnérables sur le plan de l'emploi favorisant l'insertion professionnelle et le maintien en emploi;
- l'accompagnement des entreprises qui font face à des défis liés à la main-d'œuvre et d'adaptation aux transformations du marché du travail;
- la mobilisation et la concertation des partenaires pour apporter une meilleure réponse aux besoins de la clientèle et du marché du travail;
- la satisfaction et la mobilisation du personnel de la Direction générale de Services Québec;
- la satisfaction de la clientèle à l'égard des services reçus.

## Accroître la participation de toutes et de tous au développement social et économique

Cette orientation, présentée dans le Plan stratégique 2023-2027 du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, est liée à quatre objectifs qui concernent les directions générales de Services Québec, dont un relatif à la solidarité sociale et trois sont relatifs à l'emploi et à la main-d'œuvre.

### Interventions en matière de solidarité sociale

Voici les axes d'intervention établis pour la région en vue d'améliorer la situation économique des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale :

#### Objectif

Améliorer la situation socioéconomique des personnes vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

#### Axe d'intervention :

- Offrir un accompagnement auprès de la clientèle permettant de répondre à ses besoins tant pour le volet socioéconomique que pour le volet de l'inclusion sociale, par
  - la transmission d'informations, notamment en matière de prestations spéciales permettant de couvrir certains besoins de santé ainsi que sur les mesures et programmes divers du Ministère;
  - une référence vers les services offerts par différents organismes publics et communautaires de la région ainsi que par d'autres ministères;
  - d'autres initiatives de la région ayant pour but de favoriser l'inclusion socioéconomique des personnes démunies ou d'encourager la solidarité, notamment dans le cadre des Alliances pour la solidarité.

## **Interventions visant l'atteinte des objectifs relatifs à l'emploi et à la main-d'œuvre**

Le Plan d'action des services publics d'emploi 2025-2026 contribue à l'atteinte de trois objectifs du Plan stratégique 2023-2027 :

- Intégrer en emploi les personnes ayant bénéficié d'une aide des services publics d'emploi.
- Accroître la proportion des prestataires des programmes d'assistance sociale qui se maintiennent en emploi après avoir participé aux interventions des services publics d'emploi.
- Aider les entreprises à adapter leurs pratiques de gestion des ressources humaines aux réalités actuelles du marché du travail.

Ces trois objectifs concernent la main-d'œuvre et l'emploi. On présente ci-après les orientations relatives à ces objectifs telles qu'elles figurent dans le Plan d'action des services publics d'emploi 2025-2026. On présente également les axes d'intervention ciblés par la Direction générale, en collaboration avec le Conseil régional des partenaires du marché du travail.

### **Orientation 1**

Approfondir l'analyse des besoins du marché du travail en ce qui concerne les clientèles et les secteurs d'activité économique pour lesquels l'intervention est la plus pertinente.

#### **Axes d'intervention :**

- Suivre et analyser l'évolution des clientèles potentielles afin de déterminer les interventions les plus pertinentes.
- Approfondir notre connaissance des enjeux et des besoins des clientèles sous-représentées sur le marché du travail.
- Diffuser les informations sur le marché du travail auprès des équipes et des partenaires afin de soutenir les interventions auprès de la clientèle.
- Documenter les besoins de main-d'œuvre nécessaire à la réalisation du projet de relance de Mines Gaspé.
- Assurer une veille des impacts des tarifs douaniers imposés par les États-Unis, tant pour les individus que pour les entreprises.

## **Orientation 2**

Outiller les personnes prêtes à intégrer le marché du travail en leur fournissant une aide d'appoint.

### **Axes d'intervention :**

- Promouvoir les services publics d'emploi ponctuels pouvant être offerts aux personnes prêtes à occuper un emploi.
- Fournir aux personnes prêtes à intégrer le marché du travail l'information et, au besoin, l'aide d'appoint leur permettant d'occuper un emploi.

## **Orientation 3**

Agir prioritairement et de façon soutenue auprès des personnes vulnérables sur le plan de l'emploi, pour lesquelles un accompagnement est essentiel à l'intégration durable sur le marché du travail.

### **Axes d'intervention :**

- Rencontrer tous les demandeurs d'aide financière de dernier recours en entrevue d'évaluation et d'aide à l'emploi.
- Cibler la clientèle présente à l'aide financière de dernier recours pour des entrevues de mise à jour de leur dossier d'emploi et de mobilisation.
- Cibler la clientèle prestataire de l'assurance-emploi afin d'intervenir auprès des personnes qui ont besoin d'un accompagnement pour réintégrer le marché du travail.

- Intervenir de façon soutenue auprès des personnes vulnérables sur le plan de l'emploi afin de développer leur employabilité, par le recours aux services ayant les effets les plus structurants sur l'insertion et le maintien en emploi.
- Mettre en œuvre un plan d'intervention favorisant la persévérance des participants aux mesures des services publics d'emploi et la réussite des parcours vers l'emploi.
- Accompagner les personnes et les employeurs en vue de favoriser le maintien en emploi des personnes vulnérables ayant intégré un emploi.

## **Orientation 4**

Soutenir les employeurs, en particulier ceux issus des secteurs priorités par le gouvernement, qui font face à des défis liés à la main-d'œuvre et d'adaptation aux transformations du marché du travail.

### **Axes d'intervention :**

- Effectuer du démarchage auprès des entreprises issues des secteurs économiques priorités par le gouvernement et par la région et leur faire connaître l'offre de services aux entreprises.
- Sensibiliser les dirigeants d'entreprise à l'importance d'optimiser leurs opérations par le biais des nouvelles technologies, lorsque la situation s'y prête, pour contrer la rareté de main-d'œuvre.
- Soutenir le développement des compétences des travailleurs, notamment à la suite de l'introduction de nouveaux équipements et de nouvelles technologies visant à augmenter la productivité des entreprises ou dans la réorganisation du travail.
- Soutenir les entreprises dans leurs initiatives de transition numérique, énergétique ou de transition vers une économie plus verte.
- Intensifier les interventions en services-conseils auprès des entreprises.
- Faire connaître aux employeurs les avantages du développement des compétences des travailleurs pour leur entreprise.

## **Orientation 5**

S'appuyer sur la mobilisation et la concertation des partenaires du marché du travail et des parties prenantes de la prestation de services pour atteindre les objectifs des services publics d'emploi.

### **Axes d'intervention :**

- Maintenir le partenariat avec les divers organismes œuvrant en développement social et qui visent l'insertion socioprofessionnelle des personnes.
- Collaborer avec le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie et Investissement Québec pour soutenir les entreprises qui souhaitent entreprendre le virage numérique ou mettre en œuvre un projet de développement et de diversification de leurs marchés.
- Poursuivre les travaux en concertation avec les partenaires, ministères et organismes pour la mise en œuvre d'une stratégie de diversification du secteur des pêches.
- Consolider les mécanismes de communication régionaux et locaux avec les organismes spécialisés en employabilité afin d'assurer une prestation de services complémentaire auprès de la clientèle des services publics d'emploi.
- Travailler de concert avec les partenaires (ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, partenaires du milieu de l'éducation, organismes, comités sectoriels de main-d'œuvre, etc.) pour répondre aux besoins des clientèles priorisées et aux enjeux du marché du travail et ainsi permettre l'atteinte des objectifs des services publics d'emploi.

## **Partager un environnement de travail sain, stimulant et favorisant le développement du personnel**

Cette orientation est tirée du Plan stratégique 2023-2027 du Ministère. Ce dernier vise à offrir à ses employés une expérience de travail mobilisatrice. Voici les axes d'intervention retenus.

### **Objectif 1**

Agir ensemble pour une expérience employé mobilisatrice.

#### **Axes d'intervention :**

- Accroître le sentiment d'appartenance du personnel.
- Améliorer la santé et la qualité de vie au travail.

### **Objectif 2**

Cultiver notre expertise et notre potentiel.

#### **Axes d'intervention :**

- Soutenir le développement des compétences du personnel.
- Assurer le maintien de l'expertise par le transfert des connaissances entre employés.

## **Faire évoluer nos services en cohérence avec les attentes de notre clientèle**

L'orientation 3 du Plan stratégique 2023-2027 du Ministère correspond à quatre objectifs, dont deux visent la qualité des services offerts. En ce qui concerne ces deux objectifs, voici les axes d'intervention retenus pour 2025-2026.

### **Objectif 1**

Améliorer les services selon les attentes des clients.

#### **Axe d'intervention :**

- Mettre en œuvre des actions qui permettent d'améliorer la satisfaction de la clientèle à l'égard de la simplicité des démarches pour obtenir les services.

### **Objectif 2**

Faciliter l'accès aux services gouvernementaux.

#### **Axes d'intervention :**

- Collaborer à la mise en œuvre de nouveaux partenariats et au bon fonctionnement des ententes en cours.
- Mettre en œuvre des actions qui permettent d'améliorer la satisfaction de la clientèle à l'égard de l'accessibilité aux services et de l'accompagnement reçu de Services Québec.

## Conclusion

Les défis à relever demeurent grands alors que la rareté de main-d'œuvre se fait toujours sentir et que le marché du travail se transforme rapidement. La région doit composer avec un bassin de main-d'œuvre en diminution, une part de la population qui demeure peu mobilisée à intégrer ou à demeurer sur le marché du travail et une forte saisonnalité de l'emploi. Les entreprises font face à des difficultés de recrutement et de rétention de la main-d'œuvre et les défis sont d'autant plus difficiles à relever pour les entreprises de petite taille, qui représentent 90 % des entreprises de la région. De plus, la transformation numérique des entreprises peut s'avérer difficile puisqu'elle implique souvent l'acquisition de certaines compétences dans un contexte de population vieillissante et ayant parfois un faible niveau de littératie et de numératie.

Tout en continuant à offrir une aide d'appoint aux personnes prêtes à intégrer le marché du travail, les services publics d'emploi accompagneront prioritairement les personnes vulnérables sur le plan de l'emploi qui font face à des obstacles qui complexifient leur intégration professionnelle et leur maintien en emploi. Les interventions auprès des personnes favoriseront leur autonomie et l'amélioration de leur situation socioéconomique.

Les services publics d'emploi interviendront également auprès des entreprises qui font face à des défis liés à la main-d'œuvre et d'adaptation aux transformations du marché du travail, notamment dans le cadre de projets visant l'implantation de nouvelles technologies et de transition numérique, énergétique ou de transition vers une économie plus verte. Les entreprises qui souhaiteront mettre en œuvre un projet de développement et de diversification des marchés afin de contrer les effets des tarifs douaniers imposés par les États-Unis pourront également compter sur l'aide des services publics d'emploi.

Afin d'offrir des interventions pertinentes qui répondent aux besoins de la clientèle et du marché du travail, la Direction générale de Services Québec favorisera la mobilisation et la concertation des partenaires du marché du travail ainsi que des parties prenantes de la prestation de services.

Enfin, la mobilisation du personnel et la satisfaction de la clientèle à l'égard des services reçus demeurent assurément des priorités pour la Direction générale de Services Québec de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine.

## Annexe I – Budget

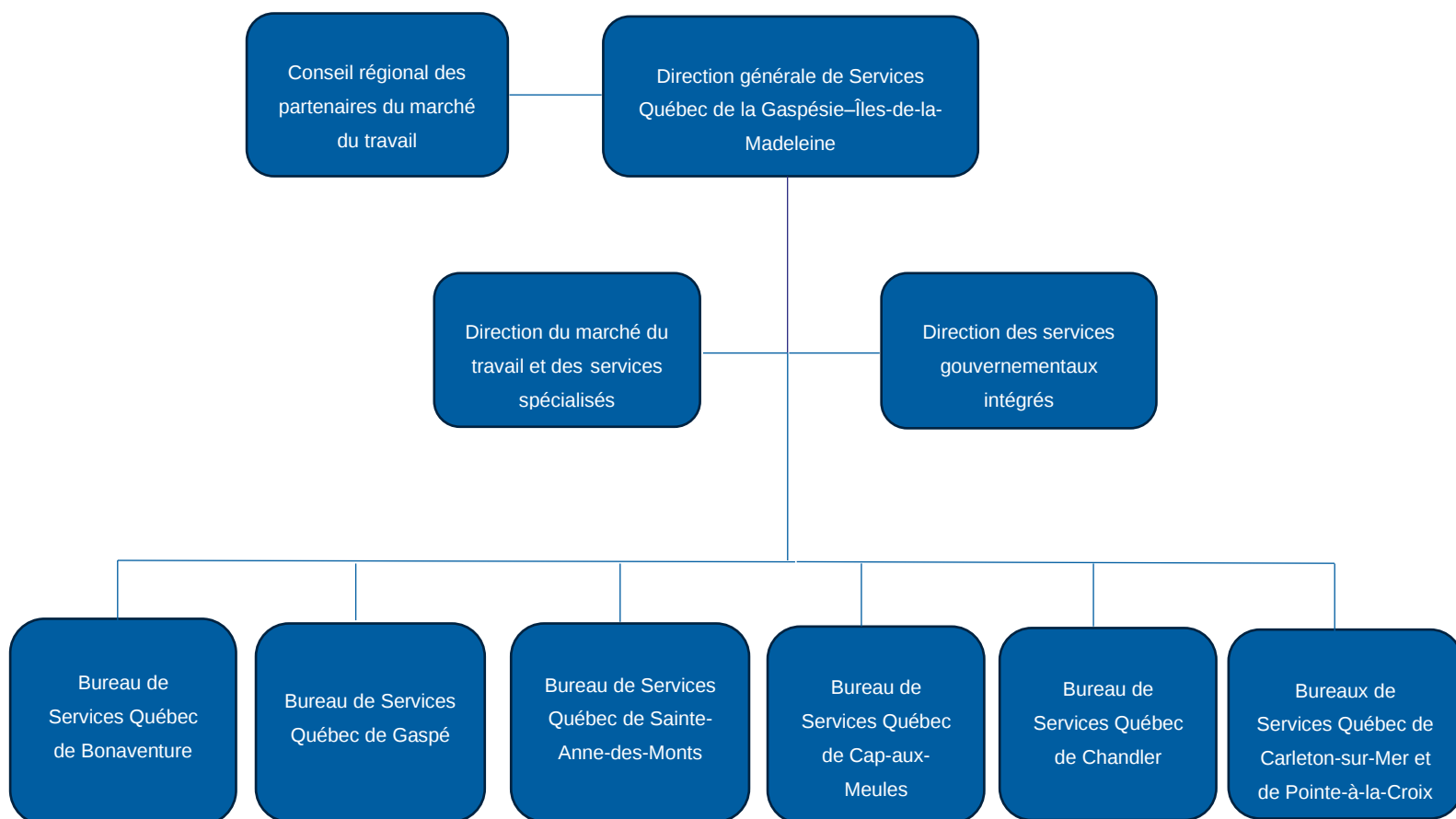
| Année financière | Total pour le FDMT | Fonds du Québec | Fonds du Compte de l'assurance-emploi |
|------------------|--------------------|-----------------|---------------------------------------|
| 2025-2026        | 12 074,8 k\$       | 1 103,6 k\$     | 10 971,2 k\$                          |
| 2024-2025        | 12 334,9 k\$       | 965,0 k\$       | 11 369,9 k\$                          |

## Annexe II – Indicateurs de résultats et cibles

| Indicateurs de résultats                                                                                                                                       | Cibles 2025-2026 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| Proportion des personnes ayant occupé un emploi à brève échéance parmi les personnes ayant terminé leur participation (ensemble de la clientèle)               | 55,9 %           |
| Nombre de participants de l'assurance-emploi ayant occupé un emploi à brève échéance après avoir terminé leur participation                                    | 1 377            |
| Proportion des participants de la clientèle de l'assurance-emploi ayant occupé un emploi à brève échéance parmi les personnes ayant terminé leur participation | 55,7 %           |
| Nombre de clients des programmes d'assistance sociale ayant occupé un emploi à brève échéance après avoir terminé leur participation                           | 284              |
| Proportion des clients des programmes d'assistance sociale ayant occupé un emploi à brève échéance parmi les personnes ayant terminé leur participation        | 45,0 %           |
| Nombre de nouveaux participants aux stratégies du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (CDRCMO-PAMT seulement)       | 80               |

## Annexe III – Organigramme

### Direction générale de Services Québec de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine



## Annexe IV – Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

### Membres votants :

| Membres représentant la main-d'œuvre                                                                    | Membres représentant les entreprises                                                           | Membres représentant le milieu de la formation et le milieu communautaire                                                                                                            |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Sonia Gagné<br/>Déléguée syndicale<br/>Alliance de la Fonction publique du Canada</p>                | <p>Marie-Claude Brière<br/>Directrice générale<br/>Chambre de commerce de la Côte-de-Gaspé</p> | <p>Christine Lepage<br/>Directrice<br/>Service de l'éducation des adultes, de la formation professionnelle et service aux entreprises, Centre de services scolaire René-Lévesque</p> |
| <p>Yves-Aimé Boulay<br/>Conseiller régional<br/>Conseil régional FTQ BSL-GIM<br/>Président du CRPMT</p> | <p>Michel Bond<br/>Directeur des ressources humaines<br/>LFG Construction</p>                  | <p>Luc Chrétien<br/>Directeur<br/>Services éducatifs aux adultes et de la formation professionnelle, Centre de services scolaires des Chic-Chocs</p>                                 |
| <p>Jules Richard<br/>Vice-président<br/>Conseil central GIM-CSN-Secteur des Îles</p>                    |                                                                                                | <p>Colin Henderson<br/>Directeur adjoint<br/>Éducation des adultes et de la formation professionnelle<br/>Commission scolaire Eastern-Shores</p>                                     |
| <p>Serge St-Pierre<br/>Président<br/>Conseil central GIM-CSN</p>                                        |                                                                                                | <p>Éric Couillard<br/>Directeur de la formation continue par intérim<br/>Cégep de la Gaspésie et des Îles</p>                                                                        |

| Membres représentant la main-d'œuvre                                                        | Membres représentant les entreprises                                                                               | Membres représentant le milieu de la formation et le milieu communautaire |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                             |                                                                                                                    | Rachel Aspirot<br>Directrice<br>Horizon Emploi                            |
| Membre représentant la réalité du développement local et régional                           | Membre représentant le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale                                           |                                                                           |
| Jean-Philippe Chartrand<br>Directeur Développement et tourisme durable<br>Tourisme Gaspésie | Nadine LeBreux<br>Directrice générale<br>Direction générale de Services Québec de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine |                                                                           |

### Membres non votants :

| Membre désigné par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie                                                     | Membre désigné par le ministère de l'Enseignement supérieur       | Membre désigné par la Commission de la construction du Québec     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|
| Nancy Robichaud<br>Directrice territoriale du Bas-Saint-Laurent, de la Chaudière-Appalaches et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine | Julie Arseneau<br>Conseillère régionale en enseignement supérieur | Isabelle Bouchard<br>Cheffe de section SFAE et contrôle financier |

## Membres invités :

| Membre invité<br>représentant l'Université<br>du Québec à Rimouski                                              | Membre invité<br>représentant le ministère<br>des Affaires municipales<br>et de l'Habitation | Membre invité<br>représentant le ministère<br>de l'Éducation          |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|
| Julien Lambrey de Souza<br>Directeur du service de la<br>formation                                              | Dany Savoie<br>Directeur général                                                             | Jolianne Lequin<br>Conseillère aux partenariats<br>et en concertation |
| Membres invités<br>représentant le ministère<br>de l'Immigration, de la<br>Francisation et de<br>l'Intégration  | Membre invité<br>représentant le CISSS de<br>la Gaspésie                                     | Membre invité<br>représentant la<br>communauté autochtone             |
| Félix Houde<br>Conseiller en immigration<br>régionale                                                           | Louyse-Andrée Lemieux<br>Conseillère en gestion des<br>ressources humaines                   | Richard Jeannotte<br>Avocat                                           |
| Pierre-Luc Turgeon<br>Directeur régional du Bas-<br>Saint-Laurent et de la<br>Gaspésie–Îles-de-la-<br>Madeleine |                                                                                              |                                                                       |
| Membre invité<br>représentant la Chambre<br>de commerce des Îles-de-<br>la-Madeleine                            |                                                                                              |                                                                       |
| Jonathan Lapierre<br>Directeur général par intérim                                                              |                                                                                              |                                                                       |

